

ENVIRONNEMENT **ENQUETE PUBLIQUE**

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Nos références : PE1/2026/8

Demandeur : société coopérative inBW

Objet : Renouvellement du permis environnement de la station d'épuration de la Vallée de la Lasne à Rosières

Situation : rue de Tombeek 30 à 1331 Rixensart

Référence cadastrale : 3e division section A n° 40 A

Une enquête publique est organisée sur les territoires des Villes et Communes suivantes : Rixensart, La Hulpe et Wavre.

Le dossier, avec étude d'incidences sur l'environnement, peut être consulté à l'administration communale à partir du :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu et date de clôture De l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Le jeudi 3 septembre 2026	Le mardi 8 septembre 2026	Ad. Communale de Rixensart Av. de Merode, 75 à 1330 Rixensart Le mercredi 7 octobre 2026	Ad. Communale de Rixensart Av. de Merode , 75 1330 Rixensart

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique, relative à un établissement de catégorie B, est ouverte au sens de l'article D.29-1§5 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement.

L'enquête publique est organisée conformément aux articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'adresse suivante : au service environnement, Colline du Glain 33 à 1330 Rixensart

- les jours ouvrables soit du lundi au vendredi de 8h30 à 11h00 ;

- les jeudis 3 septembre, 10 septembre , 17 septembre, 24 septembre et 1^{er} octobre jusqu'à 20 heures

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Environnement - téléphone : 02/634.35.77 - mail : environnement@rixensart.be

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès des personnes suivantes :

- **du Fonctionnaires Technique :** Service public de Wallonie - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département des Permis et Autorisations - Direction de Charleroi, rue de l'Ecluse 22 à 6000 CHARLEROI (Tél. : 071/65.47.90)
- **du demandeur :** InBW, Madame Valérie TAVIET (GSM : 0474 /55.47.09)

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal de l'Administration communale de Rixensart.

A Rixensart, le 27 août 2026

Le Directeur général,
Pierre VENDY.



La Bourgmestre,
Patricia LEBON.